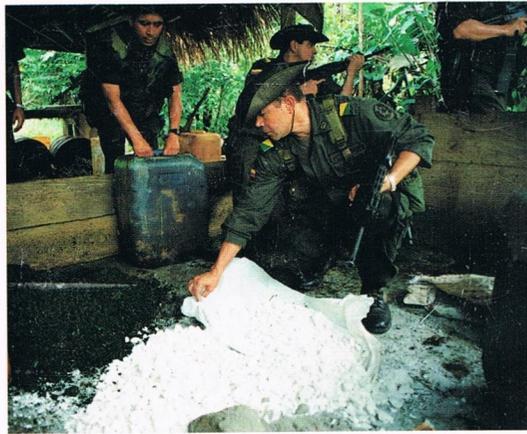


Jean-Claude
Grimal

Drogue :
l'autre
mondialisation



M
LE MONDE

folio **actuel**
INÉDIT

Jean-Claude Grimal

Drogue : l'autre mondialisation

« L'abus des drogues représente une menace aussi destructrice pour cette génération et les générations futures que les épidémies de peste qui ont ravagé de nombreuses régions du monde au siècle passé. » : cette déclaration d'un secrétaire général de l'ONU dit bien comment habituellement le phénomène de la drogue est envisagé – comme un fléau venu frapper de l'extérieur des populations désarmées.

Or la drogue, aujourd'hui, est une économie qui se développe avec toutes les phases de la mondialisation : du pays producteur, généralement pauvre mais qui tire d'une faible mise de fonds des profits sans commune mesure, à la respectable institution financière d'un pays riche et consommateur qui recycle l'argent de la drogue, les circuits se mondialisent, rendant de plus en plus floue la frontière entre économie illicite et économie légale.

En sorte que toute lutte contre la drogue qui se voudrait nationale est vouée à l'échec. S'il est une mondialisation souhaitable, c'est bien celle du combat contre les drogues.

Photo © Sygma.



M folio
LE MONDE actuel

ISBN 2-07-041292-X A 41292  catégorie **F9**

<i>Introduction</i>	9
I. L'AVÈNEMENT D'UNE MARCHANDISE	13
<i>L'influence des progrès de la chimie</i>	14
<i>Un commerce fructueux</i>	19
<i>Drogues licites et drogues illicites</i>	25
<i>L'évolution de la consommation</i>	33
II. CULTURES ILLICITES ET SOUS-DÉVELOPPEMENT	45
<i>Un révélateur: les zones de production</i>	46
<i>Des facteurs incitatifs</i>	52
<i>Des cultures qui profitent peu aux paysans</i>	62
<i>L'échec des politiques alternatives</i>	68
III. DES PAYS SOUS INFLUENCE	77
<i>Les retombées de la narco-économie</i>	78
<i>Les effets négatifs de la narco-économie sur les pays en développement</i>	87
<i>L'emprise sur la société</i>	92
<i>La corruption des milieux politiques</i>	102

IV. CIRCUITS ET MARCHÉ	119
<i>Mafias, cartels et triades</i>	120
<i>Anciennes et nouvelles filières</i>	126
<i>Trafiquants, mules et dealers</i>	136
<i>Un marché atypique</i>	143
V. LE RÔLE CENTRAL DU BLANCHIMENT	153
<i>La conversion des espèces</i>	154
<i>Dissimulation des sources et recyclage</i>	164
<i>Des institutions financières complaisantes ou négligentes</i>	171
<i>Une menace financière?</i>	180
VI. LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA DROGUE	187
<i>Entre répression, prévention et réduction des risques</i>	189
<i>Légalisation et dépenalisation: le débat</i>	203
<i>Vers une guerre à l'échelle mondiale?</i>	209
<i>Une guerre perdue?</i>	218
ANNEXES	229
Chronologie	231
Bibliographie	236
Index	239

CHRONOLOGIE

- 1779-1781 Guerres de rébellion indiennes, dites « guerres de la coca ».
- 1800 Interdiction de l'opium à Canton.
- 1805 Découverte de la morphine par Friedrich Sertürner.
- 1809 Début des guerres d'indépendance en Amérique du Sud (financées en partie par une taxe sur la coca).
- 1827 Un pharmacien de Darmstadt, en Allemagne, Emmanuel Merck, commence à vendre de la morphine, ce qui permettra à son entreprise de devenir un des géants de la chimie.
- 1830 Le médecin Charles-Gabriel Pravaz met au point la seringue.
- 1839-1842 Première guerre de l'opium. Le traité de Nankin (1842) débouche sur l'ouverture des ports au commerce international et la concession de Hong Kong.
- 1845 Loi en France réglementant l'achat, la vente et l'emploi de substances vénéneuses.
- 1854-1855 Guerre de Crimée. La morphine est massivement utilisée sur les champs de bataille, comme elle le sera lors de la guerre de Sécession (1861-1865) ou lors de la guerre austro-prussienne.
- 1856-1858 Seconde guerre de l'opium, qui prend pour prétexte la révolte des Taiping. Le traité de Tiensin légalise l'importation d'opium en Chine.
- 1857 La cocaïne est extraite de la coca par le chimiste allemand Albert Nieman. En 1862, Wilhelm Lossen décrit la chimie du chlorhydrate de cocaïne.

- 1858 La France occupe le delta du Mékong. Fondation des monopoles de l'opium au Cambodge et au Vietnam.
- 1863 Le chimiste corse Angelo Mariani met au point un vin de cocaïne, dont il inonde l'Europe. 193
- 1870 Introduction de la culture de la coca à Java, par les Hollandais. 195
- 1874 Mise au point de l'héroïne. 195
- 1879 Première étude clinique de la morphinomanie.
- 1886 Le pharmacien américain John Pemberton met au point le Coca-Cola. 195
- 1891 Le commerce de l'opium est jugé «immoral» par le Parlement anglais. 196
- 1898 Commercialisation de l'héroïne par Bayer.
- 1903 Mise au point du Véronal, premier barbiturique. Le Gardénal apparaît en 1912.
- 1909 Conférence de Shanghai, première conférence internationale sur le commerce de l'opium.
- 1912 Conférence de La Haye, organisée par la Société des Nations, visant à réglementer la fabrication et la circulation de l'opium.
- 1914 Mise au point du MDMA, ancêtre de l'ecstasy. Contrôle, aux États-Unis, de l'opium, de la morphine, de la cocaïne, réservés à un usage médical. 196
- 1916 Loi réprimant en France l'usage en société de stupéfiants et les ordonnances fictives. 197
- 1919-1933 Prohibition de l'alcool aux États-Unis.
- 1923 Prohibition de l'héroïne aux États-Unis.
- 1924 Parution de *Phantastica*, premier ouvrage qui regroupe et classe les substances stupéfiantes.
- 1925 Convention de Genève, qui règle les conditions de circulation des drogues. Entre 1931 et 1956, six autres conventions seront adoptées pour compléter ce texte dans un sens plus restrictif. 1972
- 1931 Convention de Genève, qui établit une première classification des stupéfiants, étend le contrôle aux drogues manufacturées et limite l'utilisation aux besoins médicaux. Création de l'Organe international de contrôle des stupéfiants. 1975
- 1935 Synthèse des amphétamines par Gordon Alles. 1976
- 1936 Convention de Genève, qui établit des quotas de pro-

- duction pour chaque pays et adopte des dispositions pénales contraignantes.
- 1937 «Marihuana Tax Act», qui interdit la production, la distribution et la possession de cannabis aux États-Unis.
- 1953 Indépendance de la Tunisie. Fin de l'activité de la Régie des kifs et tabacs.
- 1954 Indépendance du Maroc. Fin de l'activité de la Régie des kifs et tabacs.
- 1956 Fin de la guerre d'Indochine. Disparition de la Régie indochinoise des opiums.
- 1961 Classification de Delay, adoptée au 3^e congrès mondial de psychiatrie, qui classe les stupéfiants selon leurs propriétés thérapeutiques. Elle distingue les psycholeptiques (sédatifs), les psychoanaleptiques (stimulants) et les psychodysleptiques (hallucinogènes).
- Convention unique de New York sur les stupéfiants, qui constitue la référence juridique unique, à partir de laquelle les États adaptent leur législation nationale. Elle propose un classement des stupéfiants en quatre catégories et organise un contrôle international.
- 1969 Projet de cultures alternatives en Thaïlande, financé par les Nations unies.
- 1970 Loi du 31 décembre, qui constitue en France le texte de base en matière de lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants.
- 1971 Classification de l'Organisation mondiale de la santé, tenant compte du «pouvoir toxicomanogène» des produits (dépendance, tolérance).
- Convention de Vienne sur les psychotropes, qui complète la Convention de 1961 et s'applique à une soixantaine de substances synthétiques dont les hallucinogènes, les amphétamines, les barbituriques et les hypnotiques.
- 1972 Protocole de Genève, qui modifie la Convention de 1961 et introduit les notions de politique alternative à la répression et de réduction des risques.
- 1975 Rapport de Monique Pelletier sur la toxicomanie (France).
- 1976 L'usage du cannabis constitue une infraction, mais n'est plus un délit, aux Pays-Bas, tout comme la possession ou la vente d'une quantité inférieure à 30 grammes.

- «Appel du 18 joint», signé par 150 personnalités françaises réclamant la dépénalisation du cannabis.
- 1978 En France, une circulaire préconise de ne pas poursuivre les usagers simples de cannabis; une autre de 1984 va dans le même sens.
- 1979 Projet Buner de cultures alternatives au Pakistan, financé par les Nations unies.
- 1980-1982 «Putsch de la cocaïne» en Bolivie. Plusieurs ministres sont impliqués dans le trafic.
- 1984 Le ministre colombien de l'Intérieur, Rodrigo Lara Bonilla, est assassiné peu après l'extradition du trafiquant Carlos Lehder vers les États-Unis. Démantèlement de la «Pizza Connection», vaste trafic d'héroïne entre la Sicile et les États-Unis.
- 1985 Un programme de distribution contrôlée de drogues dures aux toxicomanes endurcis est entamé à Liverpool.
- 1986 Loi sur les «petits dealers» qui accentue, en France, la répression.
- 1988 Convention de Vienne, qui introduit une pénalisation de l'usage, à condition qu'elle n'entre pas en contradiction avec les règles en vigueur dans chaque pays. Elle définit aussi un système de contrôle des produits précurseurs et facilite la répression par diverses mesures: procédures d'extradition, intervention des polices dans les eaux internationales, livraisons surveillées de drogue, lutte contre le blanchiment de l'argent.
- Découverte de la «connexion libanaise», vaste réseau de recyclage de narcodollars dans les banques suisses.
- 1990 Le blanchiment devient un délit en Suisse. Loi instituant en France la confiscation des biens provenant du trafic. Une autre loi concerne la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment.
- 1991 Suite à la Convention de Venise de 1988, une loi autorise les policiers et les douaniers français à procéder à des opérations d'achat, vente détention et livraison de stupéfiants.
- 1992 L'Espagne, après des années de tolérance, rétablit la pénalisation de la consommation dans les lieux publics. L'Observatoire géopolitique des drogues évoque l'existence de «narco-États».

- 1994 Pablo Escobar, parrain du cartel de Medellín en Colombie, est abattu par les forces de police.
La Suisse lève le secret bancaire pour les transactions suspectes.
Rapport du Comité national d'éthique sur les toxicomanies (France).
Le nouveau Code pénal accentue la répression du trafic et institue un crime de « trafic organisé », passible de la prison à perpétuité.
La première banque virtuelle, installée aux îles Caïmans, effectue des opérations sur le Net, avant de disparaître en 1997, les dirigeants s'étant enfuis avec l'argent des épargnants.
- 1995 Il devient possible en France de délivrer aux toxicomanes de la méthadone.
Le programme de distribution de drogues dures de Liverpool est arrêté.
Effondrement temporaire des cours de la coca, suite à des destructions de laboratoires. Arrestation des frères Rodriguez Orejuela, parrains du cartel de Cali, par la police colombienne.
- 1996 Aux Pays-Bas, une directive limite la vente de cannabis à 5 grammes et un certain nombre de « koffee shop » sont fermés.
« Plan dignité » édicté par le président Banzer en Bolivie et visant à éradiquer en cinq ans la coca du Chappare.
Khun Sa, le roi de l'opium du « Triangle d'or », se rend aux militaires birmanes et se reconvertit dans les activités légales.
- 1997 Rapport Kopp sur le coût de l'intervention publique en matière de drogue.
Le Parlement colombien rétablit l'extradition des nationaux, supprimée en 1991, après une campagne d'attentats organisée par les trafiquants.
- 1998 Rapport Roques sur la dangerosité des drogues (France).
- 1999 La 4^e conférence internationale d'Interpol, sur le trafic d'héroïne, qui a lieu en Birmanie, est boycottée par plusieurs grandes puissances, les militaires au pouvoir étant soupçonnés de bénéficier du trafic.
Le rapport de la Mission interministérielle de lutte

- contre la drogue et la toxicomanie préconise d'«éviter les incarcérations pour simple usage».
- 2000 L'Autriche va être suspendue de son statut de membre du GAFI à compter du 15 juin, du fait de son incapacité à prendre des mesures d'élimination des comptes anonymes sur livret.

Pou

LAE

a

Ob

à

—,

a

Ros

p

Pou

DUR

p

C

—,

l

FAB

fi

fi

Gro

I

Kon

R